Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 9 novembre 2016 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Denise Soucy Madame la conseillère Françoise Lafrenière Madame la conseillère Pauline Sauvé Monsieur le conseiller Gilles Labelle Monsieur le conseiller Réjean Hardy

Est absent :

Monsieur le conseiller François Lafrenière

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier Yvon Blanchard Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

Citoyens

Monsieur Denis Fournier

Note au procès-verbal

Le formulaire intitulé «Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil» a été déposé par tous les élus municipaux et ce, conformément à l'article 358 de la Loi sur Les Élections et les référendums dans les Municipalités et sera acheminé au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Note au procès-verbal

Monsieur le maire a présenté son rapport annuel 2016 avant l'ouverture de la séance du conseil municipal et il a déposé la liste de contrats de 25,000.00 \$ et plus octroyés au courant de l'année.

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2016-11-333 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-334 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2016

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-335 Rapport d'incendie d'octobre 2016

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'adopter le rapport mensuel du mois d'octobre 2016 tel que présenté par Monsieur le directeur du service d'incendie Marc Barbe.

Le président demande le vote.

2016-11-336 Installation d'un panneau au 149, chemin Lac-Sainte-Marie

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'installer un panneau sur le terrain de l'ancien dépanneur situé au 149, chemin Lac-Sainte-Marie, propriété de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, pour promouvoir la vente et l'opportunité d'affaires qui s'offrent à des investisseurs potentiels.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-337

Demande conjointe dans le cadre du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) - chemin Pémichangan

Considérant que les Services de Génie municipal de la MRC Vallée-dela-Gatineau ont effectué, pour le compte de la Ville de Gracefield et de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, une étude pour la réfection du chemin Pémichangan.

Considérant que le chemin Pémichangan aurait dû être inclus dans l'élaboration de la stratégie d'intervention préparée par la MRC Vallée-de-la-Gatineau pour l'ensemble de ses 17 municipalités.

Considérant que le chemin Pémichangan est reconnu comme étant un chemin inter municipal permettant de relier le secteur sud du Lac Pémichangan, situé sur le territoire de la Ville de Gracefield, et doit traverser complètement le territoire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie afin d'avoir accès au réseau routier provincial (Route 105).

Considérant que la Ville de Gracefield, conjointement avec la municipalité de Lac-Sainte-Marie, souhaitent présenter une demande d'aide financière dans le cadre du volet redressement du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu, conjointement entre la Ville de Gracefield et la municipalité de Lac-Sainte-Marie, de demander à la MRC Vallée-de-la-Gatineau ainsi qu'aux autorités du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'inclure le chemin Pémichangan au Plan d'intervention en infrastructures routières locales.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-338 Signalisation dans le secteur de la Trans-Outaouaise

Considérant la demande de l'Association des propriétaires du Lac Poisson-Blanc (l'Association) pour améliorer l'affichage dans le secteur de la Trans-Outaouaise.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'organiser une rencontre entre la municipalité de Lac-Sainte-Marie, la municipalité de Denholm et l'Association afin d'établir une certaine concordance pour la signalisation dans ce secteur afin d'améliorer l'expérience touristique.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-339 Adoption du rapport sur la déclaration de l'usage de l'eau potable du secteur Mont-Ste-Marie

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'adopter le rapport sur la déclaration de l'usage de l'eau potable du secteur Mont-Ste-Marie, tel que préparé par Monsieur Yvon Blanchard, directeur général et Monsieur lan Christensen, opérateur du réseau d'aqueduc et d'égout, approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Le président demande le vote.

2016-11-340 Remerciement à Monsieur Jeff Westeinde

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de remercier Monsieur Jeff Westeinde pour avoir permis à la municipalité de réaliser des sondages sur son terrain dans le but de trouver un endroit propice à l'ouverture d'une sablière pour la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-341 Déjeuner du Maire le 4 décembre 2016

Considérant que le Déjeuner du maire a pour but de lever des fonds dans le cadre de la campagne de Centraide et que celui-ci aura lieu le dimanche, 4 décembre 2016, à compter de 9h00 au Centre communautaire de la municipalité.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'allouer un budget de 800.00\$ pour organiser les achats requis pour la tenue du Déjeuner du maire en décembre prochain.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-342 Radio CHGA 97.3 FM - Offre de publicité - clé en main municipalité 2017

Considérant que l'offre de publicité «clé en main» municipalité 2015 de Radio CHGA 97.3 a été bénéfique à la municipalité pour diffuser plusieurs activités, avis, etc. au sein de sa communauté l'année dernière.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de renouveler l'offre de publicité «clé en main» pour l'année 2016 au montant de 1,510.00 \$ qui servira à annoncer les futures activités, événements et autres faits divers qui se tiendront au sein de la communauté, ce à partir du poste budgétaire # 02-13000-341.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-343 Affectation du solde de 105.55 \$ des bénéfices nets de la levée de fonds pour la garderie scolaire au budget 2017

Considérant que des levées de fonds ont été organisées et que la somme de 4,584.10 \$ a été amassée pour éponger le déficit de la garderie scolaire au montant de 4,478.55 \$.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'affecter le solde de 105.55 \$ au poste budgétaire # 01-27303-000 du budget 2017, représentant les bénéfices nets de la levée de fonds pour la garderie scolaire.

Féliciter les organisatrices de la levée de fonds, soient Madame Tonya Dubach, Madame Fanny Roy et Madame Denise Soucy.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-344 Demande d'appuyer le projet LOGE-ICI de l'Association de Solidarité et d'Entraide Communautaire Vallée-de-la-Gatineau

Considérant que le projet LOGE-ICI de l'Association de Solidarité et d'Entraide Communautaire Vallée-de-la-Gatineau a pour but d'instaurer une politique de salubrité afin d'améliorer la qualité des logements locatifs disponible dans la région et de créer une association de locataires.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'appuyer le projet LOGE-ICI de l'Association de Solidarité et d'Entraide Communautaire Vallée-de-la-Gatineau, mais que

l'inspecteur de la municipalité n'assumera pas l'application de la politique de salubrité sur son territoire puisque ce domaine relève du privé.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-345 20e édition des prix Hommage bénévolat-Québec

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de soumettre la candidature de Madame Charlie-Ann Dubeau dans la catégorie jeune bénévole – Prix Claude Masson dans le cadre de la 20e édition des prix Hommage bénévolat-Québec.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-346 Formation sur mesure pour les employés cadres de la municipalité

Considérant que la municipalité, par le biais de son directeur général, souhaite tenir une formation sur mesure pour le groupe d'employés qui ont à prendre des décisions, à communiquer à l'interne comme à l'externe, à comprendre le rôle et le pouvoir d'un élu municipal, à comprendre les rôles et les fonctions des fonctionnaires pour mieux assumer leur rôle de gestionnaire et de soutien au conseil municipal.

Considérant que la résolution # 2016-09-278 indique que la municipalité retienne l'offre de service de Madame Marjolaine Hébert, de la firme GRH Solution, pour la formation sur mesure au montant de 1,900.00 \$, mais que depuis, celle-ci s'est désistée pour des raisons personnelles.

Considérant que Madame Francine Bluteau Carpentier a offert ses services de formatrice en ressources humaines à la municipalité.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu de retenir l'offre de service de Madame Francine Bluteau Carpentier, pour la somme de 1,800.00 \$, à partir des postes budgétaires # 02-13000-454, # 02-32000-454 et # 02-61000-454, et d'abroger la résolution # 2016-09-278.

Tenir la formation le 10 novembre 2016, à compter de 9h00, au Centre communautaire.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-347

Engagement à l'égard du budget de fonctionnement dans le cadre de la demande d'aide aux immobilisations auprès du Ministère de la Culture et des Communications pour le projet d'agrandissement du bureau municipal

Considérant que la municipalité a déposé une demande d'aide aux immobilisations auprès du Ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour le projet d'agrandissement du bureau municipal afin d'y loger sa bibliothèque et son centre d'archives.

Considérant que dans le cadre de ladite demande, une résolution est requise par le MCC dans laquelle la municipalité s'engage à assumer tout surplus à l'égard du budget de fonctionnement du projet d'agrandissement.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que la municipalité s'engage à assumer tout surplus à l'égard du budget de fonctionnement du projet d'agrandissement requis dans le cadre de la demande d'aide aux immobilisations soumises par le biais de Di@pason auprès du MCC.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-348

Engagement à l'égard du budget de fonctionnement dans le cadre de la demande d'aide financière du Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités Considérant que la municipalité déposera une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour le projet d'agrandissement du bureau municipal afin d'y loger sa bibliothèque et son centre d'archives.

Considérant que dans le cadre de ladite demande, une résolution est requise par le MAMOT dans laquelle la municipalité s'engage à assumer tout surplus à l'égard du budget de fonctionnement du projet d'agrandissement.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que la municipalité s'engage à assumer tout surplus à l'égard du budget de fonctionnement du projet d'agrandissement dans le cadre du Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités, auprès du MAMOT.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-349 Contrat octroyé à Monsieur Daniel Gauthier pour la capture de castors

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'octroyer un contrat à Monsieur Daniel Gauthier pour la capture de castors pour une période indéterminé.

Rémunérer le contractant à la pièce pour la somme de 40.00 \$ et acquitter les frais de déplacement de 0.30 \$/Km.

Que le contrat octroyé pourra être résilié à la demande de l'un ou l'autre des parties avec un avis préalable de 30 jours.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-350 Adoption du rapport d'identification des problématiques liées aux castors

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu d'adopter le rapport d'identification des problématiques liées aux castors préparé par le consultant RECRÉO ENVIRO dûment représenté aux fin des présentes par Monsieur Yves Lamarche.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-351 Présentation de demandes de démantèlement des barrages de castors nuisibles sur le territoire de la municipalité

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à présenter aux autorités compétentes (régionale/provinciale/fédérale) des demandes de démantèlement des barrages de castors nuisibles sur le territoire de la municipalité afin de prévenir des inondations lors de la crue au printemps prochain tel que stipulé dans rapport d'identification des problématiques liées aux castors élaboré par RECRÉO ENVIRO.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-352 Autorisation de démanteler les barrages de castors nuisibles sur le territoire de la municipalité

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'autoriser le Service des travaux publics à démanteler les barrages de castors nuisibles sur le territoire de la municipalité tel que recommandé dans le rapport du consultant RECRÉO ENVIRO et ce, considéré comme intervention d'urgence / code 1.

Le président demande le vote.

2016-11-353 Embauche ou partage des services d'un inspecteur municipal par intérim

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'embaucher ou de partager les services d'un inspecteur municipal par intérim pour assurer les services et les suivis de dossiers durant la convalescence de l'inspecteur municipal actuel Monsieur Sylvain Bertrand.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-354

Consultation publique portant sur le 1er Projet de Règlement # 2016-10-001 modifiant le Règlement de lotissement portant le numéro 92-10-03 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, pour modifier certaines dispositions du chapitre VIII concernant l'obligation de céder du terrain pour fins de parc et terrain de jeux

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de tenir une consultation publique après la séance ordinaire du 9 novembre 2016.

Informer la population intéressée par ce règlement que la consultation débutera à 20h00 ou immédiatement après la séance ordinaire du conseil.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-355

Demande d'indemnisation auprès de la Chambre des notaires du Québec

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de s'adresser au Fonds d'assurance-responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec pour porter à leur attention une transaction considérée anormale et douteuse par les pairs des notaires impliqués dans cette transaction.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-356 Parcelle du lot # 5 281 950

Considérant que la municipalité de Lac-Sainte-Marie demeure propriétaire d'une parcelle du lot 5 281 950 suite à la cession des terrains en bordure du chemin du Lac-Sainte-Marie en parallèle avec les ventes de gré à gré d'Hydro Québec.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'autoriser le maire, Monsieur Gary Lachapelle, ainsi que le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer, pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, une «approbation du propriétaire».

Que la municipalite reconnait avoir pris connaissance des documents cadastraux préparés par Monsieur Roger Bussières, arpenteur-géomètre, portant le numéro de minute 12207 en date du 30 novembre 2015, approuvant et confirmant qu'ils respectent sa volonté.

Que la municipalité accepte que cet arpenteur-géomètre fasse les modifications requises afin que la requête soit conforme aux instructions du Ministre responsable du cadastre.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-357 Journée de partage sur l'habitation des aînés

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'autoriser la conseillère, Madame Denise Soucy, à participer à la

Journée de partage sur l'habitation des aînés qui se tiendra le 11 novembre prochain, à Brossard, au frais de la municipalité selon la règlementation en vigueur.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-358 Adoption du journal des déboursés

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter les comptes de la période, portant les numéros 8009 à 8069 inclusivement pour un montant total de 243,984.46 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-359 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 40 à 44 au montant de 76,600.82 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-360 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 31 octobre 2016 tel que présenté par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-361 Adoption du comparatif budgétaire

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le comparatif budgétaire pour la période se terminant le 30 novembre 2016 tel que présenté par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

Monsieur le directeur général a déposé la liste de comptes à recevoir au cours de la présente séance ordinaire du conseil municipal qui sera transmise éventuellement à la firme d'avocats qui recevra l'adjudication du contrat de services juridiques par la municipalité.

2016-11-362 Renouvellement de l'entente Services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu de renouveler l'entente Services aux sinistrés auprès Société canadienne de la Croix-Rouge aux montants de 150.00 \$ pour 2016-2017, 160.00 \$ pour 2017-2018 et 160.00 \$ pour 2018-2019.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-363 Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité 2016

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que le rapport sur la situation financière de la municipalité 2016 soit

publié dans le journal La Gatineau, sur le site web de la municipalité et dans La Voix de Chez Nous, tel que présenté par Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-364

Appel de projets pour la réalisation d'une étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie 2016-2017

Considérant qu'en date du 1er octobre dernier, le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et le Ministère de la Sécurité publique disposent d'une aide financière destinées aux organismes municipaux pour la réalisation d'études de mise en commun de services en sécurité incendie.

Considérant que cette aide est maintenant disponible pour l'année 2016-2017 pour la mise en commun volontaire d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en sécurité incendie, dans le respect de la Loi sur la sécurité incendie.

Considérant qu'une aide financière pouvant être accordée représente 50% des dépenses admissibles pour une somme maximale de 35,000.00 \$ avec une possibilité de cumuler l'aide accordée par le gouvernement du Québec, pouvant atteindre un 50,000.00 \$.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de soumettre le formulaire de présentation de projet pour 2016-2017 dans le cadre de l'appel de projets pour la réalisation d'une étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie.

Autoriser, s'il y a lieu, Monsieur le maire Gary Lachapelle et Monsieur le directeur général Yvon Blanchard, à signer, pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, le protocole d'entente avec le MAMOT

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-365

Demande d'appui de la Radio CHGA 97,3 FM au projet d'augmentation de la puissance émettrice auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)

Considérant que la puissance émettrice de la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau (CHGA-FM) ne rejoint pas l'ensemble de la population de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et que dans certains secteurs, le signal est faible ou inexistant.

Considérant que la tour actuelle, située dans la municipalité de Blue Sea et datant des années 70, est désuète et ne répond plus aux exigences du Code du bâtiment.

Considérant que la radio communautaire FM de la Haute-Gatineau (CHGA-FM) est le seul intervenant de première ligne en communication dans les situations d'urgence pour l'ensemble des municipalités de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et ne possédant qu'un seul émetteur, elle est vulnérable en cas de panne.

Considérant que plus d'un million de véhicules transitent chaque année par le Parc La Vérendrye et les Territoires non organisés (TNO), que ce soit pour le travail ou les loisirs et que présentement aucun média ne peut rejoindre ces gens advenant une situation d'urgence.

Considérant que pour ces raisons la Radio communautaire FM de la Haute-Gatineau (CHGA-FM) demande au CRTC l'autorisation d'augmenter les paramètres de sa puissance émettrice.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'appuyer la Radio communautaire FM de la Haute-Gatineau (CHGA-FM) dans sa demande d'autorisation auprès du CRTC pour l'augmentation des paramètres de sa puissance émettrice.

Le président demande le vote.

2016-11-366 Prolongation du contrat de travail de Madame Denise Bélanger

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de prolonger le contrat de travail de Madame Denise Bélanger, à deux jours par semaine, jusqu'au 31 décembre 2016.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-367 Soumissions reçues suite à l'appel d'offres pour la vente de la niveleuse Volvo

Considérant que la session publique d'ouverture des soumissions portant sur l'appel d'offres N° 1610 pour la vente de la niveleuse 2007 Volvo s'est tenue au centre administratif de la municipalité le 4 novembre 2016.

Considérant que la municipalité a publié l'appel d'offres le 27 septembre 2016 sur le système électronique d'appel d'offres « SEAO ».

Considérant que la municipalité a reçu deux (2) soumissions déposées dans le délai prescrit pour l'achat de la niveleuse 2007, dont les suivantes de :

- 1. Les Camions A & R Dubois au montant de 46,367.20 \$;
- 2. Transport Rosemont Inc. offre au montant de 33,750.00 \$;

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'accepter l'offre d'achat de Les Camions A & R Dubois au montant de 46,367.20 \$ plus les taxes applicables.

Autoriser Monsieur le maire Gary Lachapelle et Monsieur le directeur général Yvon Blanchard à signer toute documentation relative au transfert de propriété de la niveleuse ici-haut mentionnée.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-11-368

Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique

Considérant que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale.

Considérant que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence.

Considérant qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel.

Considérant que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence.

Considérant que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux.

Considérant que la municipalité de Lac-Sainte-Marie désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme.

Considérant que la municipalité de Lac-Sainte-Marie prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire.

Considérant que la municipalité doit transmettre sa demande au Ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau en conformité avec l'article 6 du Programme.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au Ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Le président demande le vo	te. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
Note au procès-verbal	
	la parole aux contribuables, seront notés par t déposés au dossier de la séance.
2016-11-369 Clôture d	e la séance
Il est proposé par Madame clore la séance. La séance	la conseillère Denise Soucy et il est résolu de est levée à 19h45.
Gary Lachapelle, Maire	Yvon Blanchard, directeur général Secrétaire-trésorier